



Site classé
Patrimoine
national



Gorges des Boissières

Savoie

Date de l'arrêté : 18 août 1938

Commune concernée : Tignes

Superficie : 4,26 ha

Les gorges de Boissières, formées par l'Isère, se dessinent aujourd'hui en aval du barrage hydroélectrique du Chevril à Tignes, qui n'existait pas encore au moment du classement du site. Édifié en 1952, l'ouvrage monumental a barré totalement les gorges, en prenant appui sur l'épaule du hameau des Brévières, en rive gauche. Depuis la route qui emprunte le barrage, on distingue très nettement en contrebas l'ancienne route des gorges, en rive droite de l'Isère, soutenue par des murs soignés, toute en lacets et qui donnait accès à l'ancien village de Tignes, englouti par les eaux du lac de retenue créé par le barrage. Cette route touristique, très pittoresque, était la seule possible pour rejoindre ensuite le fond de la vallée et le village de Val d'Isère, et de là passer le col de l'Iseran.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

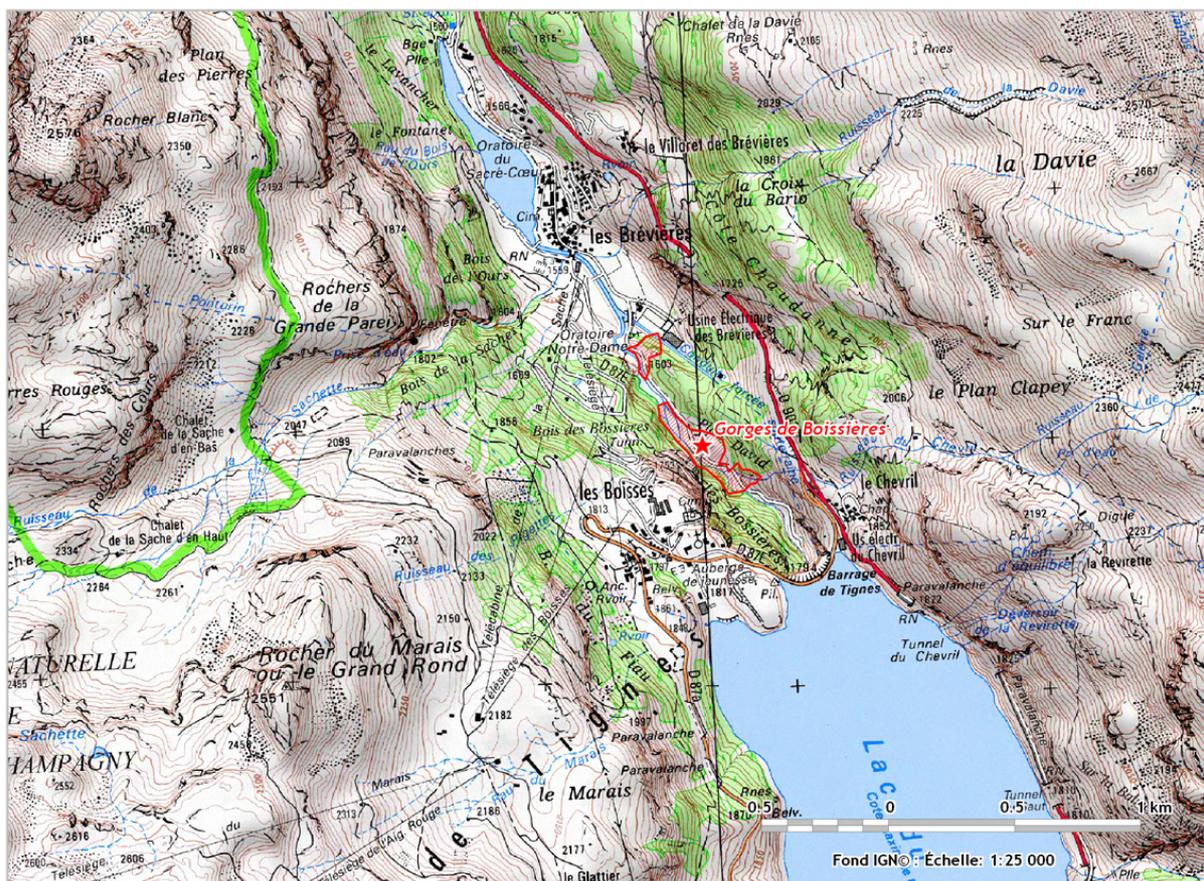
Libre

Tourisme

Office du Tourisme de Tignes

Tél. : 04 79 01 08 67

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

